

AVIS AUX STAGIAIRES DE 2^{EME} ANNEE DU CYCLE DE TECHNICIEN SPECIALISE

Année de formation 2019/2020

Le service de scolarité de l'IFMERE E d'Oujda porte à la connaissance **des stagiaires admis en deuxième année** du cycle de Technicien Spécialisé que les inscriptions auront lieu **le jeudi 12 septembre et le vendredi 13 septembre 2019 de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.**

Le dossier d'inscription comporte :

- Fiche individuelle d'inscription en 2^{ème} année, dûment remplie et signée par le stagiaire (téléchargeable depuis le site web de l'IFMERE E).
- Règlement intérieur du stagiaire, dûment complété et légalisé par le stagiaire (téléchargeable depuis le site web de l'IFMERE E).
- Règlement intérieur de l'internat, dûment signé et légalisé par le stagiaire (téléchargeable depuis le site web de l'IFMERE E).
- Certificat de résidence récent des parents.
- 5 enveloppes timbrées portant le nom, le prénom et l'adresse du stagiaire. (Adresse figurant dans le certificat de résidence).
- 2 photos d'identité récentes (format CIN).

Frais d'inscription :

Les frais d'inscription en deuxième année seront payés en espèces lors de dépôt du dossier d'inscription à l'institut.

Date de démarrage des cours : Le lundi 16 septembre 2019.

Hébergement à l'Internat de l'IFMERE E :

- Loyer : **750 dirhams** par trimestre
- Date d'accès à l'internat : A partir du **jeudi 13 septembre 2019**

NB : Aucun retard dans les inscriptions ne sera toléré.